



# FORMATION

## RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES (CSE)



### PRESENTATION

#### DESRIPTIF

Formation obligatoire pour les membres du CSE désignés "référénts harcèlement" pour prévenir et traiter les situations de harcèlement sexuel ou sexiste.

Article L2314-1 du Code du travail.

#### OBJECTIFS

Définir les agissements relevant du harcèlement.  
Mettre en place des actions de prévention.  
Savoir réagir face à une situation de harcèlement.

#### PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Être désigné comme référent harcèlement par le CSE.

Aucun prérequis.



#### DUREE

- 1 jour (7 heures).



#### TARIF

360 € TTC en Inter (présentiel ou à distance).

Sur devis en Intra Entreprise (dans vos locaux ou à distance).



#### CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée au stagiaire, détaillant les compétences acquises.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE  
DÈS MAINTENANT SUR :  
**[inscription@formaskill.fr](mailto:inscription@formaskill.fr)**

OU PAR TÉLÉPHONE  
**07 45 202 202**



## COMPÉTENCES VISÉES

Identifier les signes de harcèlement.

Construire une démarche préventive.

Accompagner les victimes, sensibiliser les équipes.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Renforcer ses compétences en prévention des risques psychosociaux (RPS)
- Évoluer vers un rôle de référent QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)
- Devenir interlocuteur clé sur les questions d'égalité professionnelle et de climat social
- Intégrer des démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Participer à l'élaboration de politiques de prévention en lien avec la direction et les RH
- Se spécialiser dans l'accompagnement des situations sensibles ou de crise au travail
- Préparer une évolution vers les métiers de la médiation ou du conseil social

## MÉTHODOLOGIE

Études de cas.

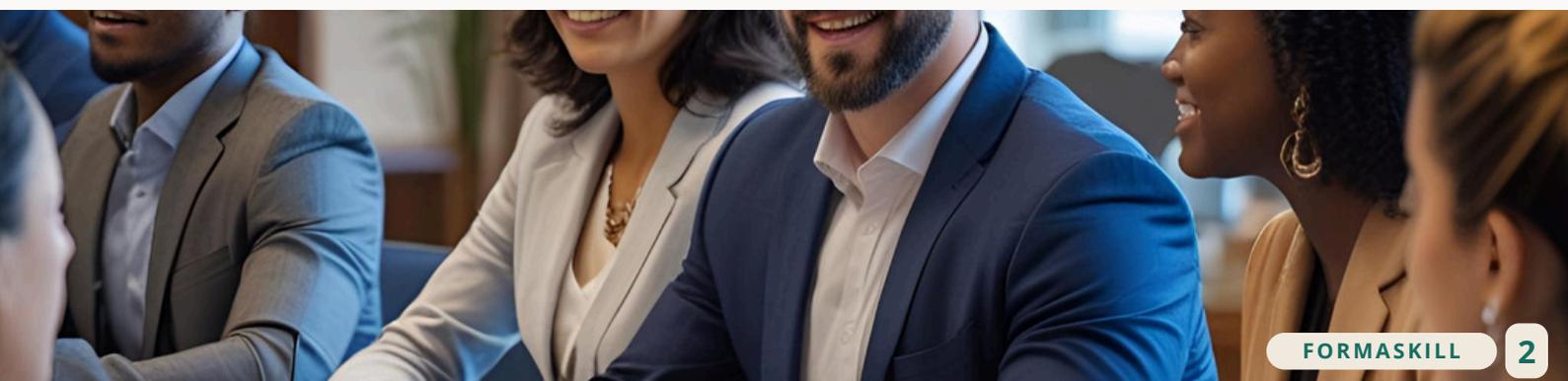
Partages d'expériences.

Apports juridiques illustrés.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas corrigée.

Questionnaire d'appropriation.





## MODULES DE FORMATION

### Définition juridique du harcèlement

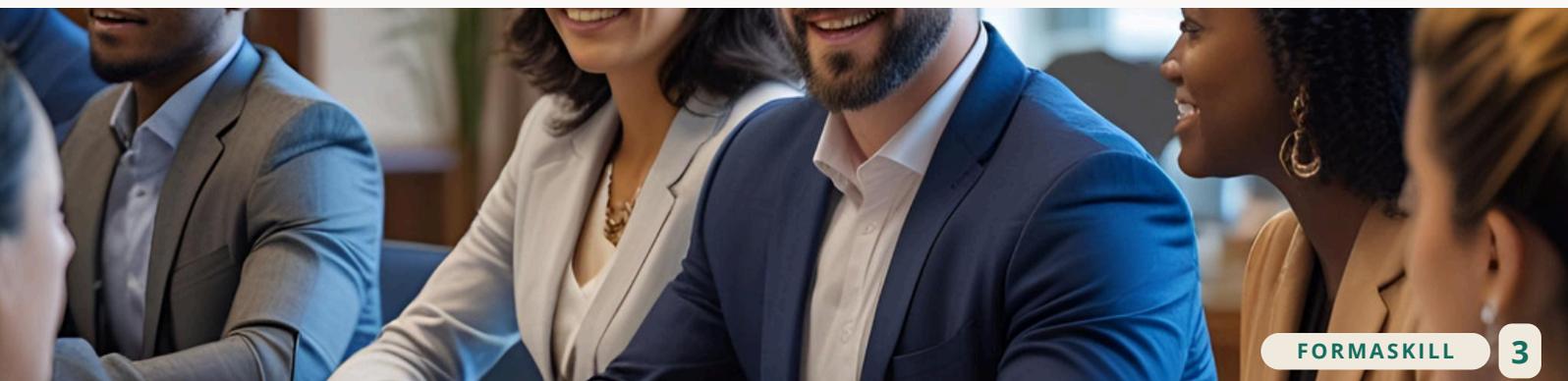
- Différencier le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Comprendre les fondements juridiques : Code du travail, Code pénal, jurisprudence
- Identifier les obligations légales de l'employeur en matière de prévention
- Appréhender les enjeux de preuve et les responsabilités civiles et pénales

### Identification et prévention

- Reconnaître les signes de harcèlement ou de comportements inappropriés
- Distinguer les conflits professionnels des situations de harcèlement
- Analyser les facteurs de risque dans l'organisation du travail
- Intégrer la prévention dans une démarche QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)
- Déployer des actions de sensibilisation, de formation et de communication interne

### Processus de signalement et traitement

- Informer les salariés sur leurs droits et les dispositifs de signalement
- Mettre en place un protocole de signalement : confidentialité, écoute, impartialité
- Accompagner la victime et garantir un traitement équitable du dossier
- Savoir alerter, enquêter et collaborer avec les acteurs internes (RH, référent harcèlement, CSE)
- Prévenir les représailles et restaurer un climat de travail sain



# Contactez notre expert !

- 1 Validation de votre projet de formation
- 2 Validation de votre dispositif de financement
- 3 Accompagnement personnalisé
- 4 Inscription en formation

☎ Nom de l'expert : **Madame Karima CHAMON**

✉ Email : **inscription@formaskill.fr**

☎ Téléphone : **07 45 202 202**

